

La lecture de l'acte d'accusation lors du procès du Struthof,
Article d'Irène Allier dans le *Franc-Tireur* du 28 avril 1955.

ADBR 406 D 3

CABINET DU PREFET DU BAS-RHIN

Révue de la Presse Locale du : 28 avril 1955

Objet : procès du Struthof

Journal : ~~xxx~~ Franc-Tireur

**LE PROCES DES GARDIENS
DU CAMP DU STRUTHOF**

**La lecture de l'acte d'accusation
fait reculer les limites de l'horreur**

ILS sont là cinq condamnés à mort qu'on juge pour la seconde fois depuis hier devant le tribunal militaire de Paris. Cinq gardiens du camp de concentration de Struthof que, exceptionnellement on n'a pas de peine à imaginer dans leurs rôles de bourreaux : Albert Fuchs, 60 ans ; Wolfgang Seuss, le gardien de l'ordre, 48 ans ; Herbert Ehler, 48 ans ; Robert Witsch, 54 ans, chef de la main-d'œuvre ; Franz Ehrmantraut, enfin, 44 ans, que les déportés appelaient « le veneur rouge » parce qu'il lançait contre eux sa meute de chiens.

Ils ont été serruriers jadis, ou tisserand. Sauf Jeuss, qui, depuis 1933, a fait sa carrière dans les camps. Mais il ne leur reste rien de ce passé lointain, même pas la nostalgie. Leur passé de tortionnaires leur colle à la peau. Il a stigmatisé leurs visages, pourri leurs regards, et ce n'est point là littérature.

Les camps de concentration ont fait cela aussi. Ils ont marqué les victimes... et les bourreaux. Le nazisme a reculé les limites de la souffrance humaine et celle de l'inhumanité. Il a révélé aux hommes ce dont les hommes étaient capables, et que nous avons entendu deux heures durant, pendant que le greffier lisait l'acte d'accusation dressé contre ces hommes impassibles et indifférents.

Par jeu...

Deux heures durant des mots, pâles reflets de la réalité, ont repoussé les frontières de l'horreur.

Pour dépieter les simulateurs parmi les détenus moribonds qui ne pouvaient travailler, les SS sautaient sur le ventre des prisonniers étendus. On les couchait au préalable sur des pierres qui leur entraient lentement sur une planche posée sur la gorge d'un malheureux. L'étrange glissait longuement et prenait à ce passe-temps un plaisir sexuel dont il ne cherchait pas à dissimuler les manifestations.

Ehrmantraut qu'on voit là, au bout du banc, roua de coups un Polonais qui avait manqué l'appel parce qu'il s'était endormi. L'homme s'évanouit. Ehrmantraut lui jeta à la figure le contenu d'un seau, puis lui broya le visage avec l'ustensile. Transporté sur une civière à l'infirmerie, le malheureux fut jeté au bas de l'escalier de ciment. Par jeu !

Ceux qui étaient soupçonnés de vouloir s'évader étaient suspendus à des crochets au plafond des baraques, par leurs mains liées derrière le dos. Les omoplates écartées, à demi-mort, ils avouaient. La prison, la bastonnade, puis la pendaison, par le cou, puis la pendaison, par le cou, cette fois, les attendait ensuite, sans compter des raffinements particuliers tels que l'enfoncement d'épingles sous les ongles et l'obligation (c'est Seuss, dit-on, qui la leur imposait) de rénéter après lui : « Fuhrer, je te remercie de ne pas m'avoir imposé de peine plus sévère. »

Négligeons les retours au pas de course des détenus chargés de pierres de la carrière au camp, et roués de coups par la haine des SS entre lesquels ils devaient passer ; oublions les appels interminables dans la neige, où en représaille d'un vol, on obligeait les malheureux à retirer de quart d'heure en quart d'heure une pièce de leur vêtement, pour les laisser finalement grelotter nus dans la tempête. Et rappelons seulement ce qui se passait sur le chantier dirigé par Fuchs.

Abatte un détenu qui cherchait à s'enfuir rapportait aux sentinelles une ration supplémentaire d'alcool, de saucisses et de cigaretttes, mais surtout trois jours de permission. Sur l'incitation des gardiens alléchés par ces récompenses, les chefs de chantiers ou les kapos poussaient exprès les détenus en bas d'un remblai, à la limite de la zone interdite. La sentinelle tirait, sans sommation, et s'en allait toucher sa récompense. L'attaché de presse de l'ambassade de Pologne à Paris, M. Grenkampkornfeld lutta toute une matinée contre le gardien qui essayait de le pousser. A bout de force il fut finalement jeté en bas, dans le champ de tir de la sentinelle qui l'avait guetté si longtemps !

Trois jours avant sa libération le Struthof devint une boucherie. Les SS se vautrèrent dans le sang. Le rythme des exécutions n'était ralenti que par le rythme de consommation du four crématoire : deux corps par demi-heure.

On a parlé de tout cela à Seuss, le premier des accusés interrogé. Il a dit qu'il ne savait rien de tout cela, qu'il n'était chargé que de la propreté du camp (sic) et de travaux de bureau. Certes, il participa à des exécutions, mais sur ordre du commandant. Spontanément il ne donna jamais que gifles et coups de pied. Le reste lui apparait excessif et incroyablement. On lui a rappelé qu'après avoir subi un examen psychiatrique, il avait été considéré comme exempt de troubles mentaux. Il a eu ce mot :

— Je suis heureux d'être un homme normal.

Personne que lui ne peut trouver là de satisfaction.

Irène ALLIER.

« Ils sont là cinq condamnés à mort qu'on juge pour la seconde fois depuis hier devant le tribunal militaire de Paris. Cinq gardiens du camp de concentration de Struthof que, exceptionnellement on n'a pas de peine à imaginer dans leurs rôles de bourreaux : Albert Fuchs, 60 ans, Wolfgang Seuss, le gardien de l'ordre, 48 ans, Herbert Oehler, 48 ans, Robert Witsch, 54 ans, chef de la main-d'œuvre, Franz Ehrmantraut, enfin 44 ans, que les déportés appelaient le « veneur rouge » parce qu'il lançait contre eux sa meute de chiens. »

« [...] Pour dépister les simulateurs parmi les détenus moribonds qui ne pouvaient travailler, les SS sautaient sur le ventre des prisonniers étendus. On les couchait au préalable sur des pierres qui leur entraient dans la chair. [...] »

« [...] Ehrmantraut qu'on voit là, au bout du banc, roua de coups un Polonais qui avait manqué l'appel parce qu'il s'était endormi. L'homme s'évanouit. Ehrmantraut lui jeta à la figure le contenu d'un seau puis lui broya le visage avec l'ustensile. Transporté sur une civière à l'infirmerie, le malheureux fut jeté au bas de l'escalier de ciment. Par jeu ! »

« Ceux qui étaient soupçonnés de vouloir s'évader étaient suspendus à des crochets au plafond des baraques, par leurs mains liées derrière le dos. Les omoplates écartelés, à demi-mort, ils avouaient. La prison, la bastonnade, puis la pendaison par le cou, cette fois, les attendait ensuite, sans compter des raffinements particuliers tels que l'enfoncement d'épingles sous les ongles [...] »

« [...] Négligeons les retours au pas de course des détenus chargés de pierres de la carrière au camp et roués de coups par la haie des SS entre lesquels ils devaient passer ; oublions les appels interminables dans la neige, où en représailles d'un vol, on obligeait les malheureux à retirer de quart d'heure en quart d'heure une pièce de leur vêtement, pour les laisser finalement grelotter nus dans la tempête. [...] »

« [...] Abattre un détenu qui cherchait à s'enfuir rapportait aux sentinelles une ration supplémentaire d'alcool, de saucisses et de cigarettes, mais surtout trois jours de permission. Sur l'incitation des gardiens alléchés par ces récompenses, les chefs de chantiers ou les *kapos* poussaient exprès les détenus en bas d'un remblai, à la limite de la zone interdite. La sentinelle tirait, sans sommation, en s'en allait toucher sa récompense. [...] »

« Trois jours avant sa libération, le Struthof devint une boucherie. Les SS se vautrèrent dans le sang. Le rythme des exécutions n'était ralenti que par le rythme de consommation du four crématoire : deux corps par demi-heure. [...] ».

Article d'Irène Allier dans *Franc-Tireur* du 28 avril 1955.
ADBR 406 D 3